Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

« Ni responsable, ni coupable ! »



L'an dernier, 134 517 cyclistes ont fait l'ascension du Mont Ventoux. Et au moins autant en sont redescendus, et c'est là que les choses se compliquent. En effet, la plupart des accidents impliquant des cyclistes intervient dans la descente.

Pour renforcer la sécurité le département de Vaucluse a mis en place une douzaine de panneaux pour faire de la prévention. Si cette initiative est tout à fait louable, il y a un truc qu'on comprend pas bien. Les cyclistes qui ont fait la montée n'ont-ils pas eu le temps de prendre toute la mesure de la déclivité et des risques encourus pour redescendre ? Entre 2007 et 2022, 62 accidents avec des cyclistes ont été déplorés sur les routes du géant de Provence. Si la majorité de ces accidents ne sont que matériels, près de 47 % d'entre eux comptent au moins un blessé grave, voire un tué.

Faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Les causes de ces accidents sont multiples : cyclistes non avertis, fatigue, euphorie de la descente, cohabitation parfois difficile avec les engins motorisés. A cette liste non exhaustive on pourrait y ajouter le manque de lucidité. Et c'est là le cœur du sujet. Comment ne peut-on pas être conscient des dangers et faut-il mettre des panneaux pour que les inconscients deviennent raisonnables ? Leur jugeote et surtout la nature du terrain ne peuvent-il pas conduire ces cyclistes à raison garder ? Certes, il convient de prévenir les usagers quand, sur une route, un virage peut être dangereux surtout s'il est aveugle, mais dans le cas du Ventoux, on ne saurait entendre l'argument qui consisterait à dire « je ne savais pas ou j'avais pas vu » !

> **En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé**.

Sécuriser, protéger c'est aujourd'hui devenu un leitmotiv, une obsession. Partout, tout le temps, sur tous les fronts on veut nous protéger, assurer notre sécurité. La capacité de ceux qui nous gouvernent et nous administrent à édicter des normes de sécurité est sans limite. Ce besoin constant de « mettre en sécurité » part sans doute d'une bonne intention mais ne condit-il pas aussi à déresponsabiliser ? Ne pourrions-nous pas aussi faire appel au bon sens ? Mais en définitive tout cela est de notre faute. C'est nous qui exigeons toujours plus de l'état providence et notre capacité à nous retourner contre lui en cas d'accident est elle aussi sans limite. En définitive, ces panneaux sont là autant pour protéger les cyclistes que la collectivité qui les a posé. On attends tout de l'autre et ici en l'occurrence de la collectivité, mais on exige peu de soi. Décidément, on vit une époque bien formidable !

Dernière minute
Le 19 juin, le maire de Lauris et les conseillers de sa majorité ont démissionné suite à l'agression orale et physique de l'adjoint en charge de la voirie par un habitant de la commune. Cet habitant rendait responsable les élus de l'inondation de sa maison suite aux orages du 13 mai dernier. L'adjoint a porté plainte et l'habitant a été placé en garde à vue.